

FRANCE TRAVAIL - AUCH
A Saint Bertranet
32000 AUCH

C.C.T.P

FRANCE TRAVAIL - AUCH
A Saint Bertranet
32000 AUCH

Lot N°10B FAUX-PLAFONDS - PLÂTRERIE

Sommaire

PLÂTRERIE - CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS	2
10B.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	2
10B.1.1 Objet du marché - normes et règlements	2
10B.1.2 Spécifications particulières à ce lot	2
10B.1.3 Coordination avec les corps d'état	3
10B.2 PLAFONDS	3
10B.2.1 Plafonds en plaque de plâtre sur ossature métallique	3
10B.2.2 Plafonds en fibre de roche sur ossature	3

PLÂTRERIE - CLOISONS - ISOLATION - PLAFONDS

10B.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

10B.1.1 Objet du marché - normes et règlements

Le présent document a pour objet de définir les prestations incombant au Lot N°10B FAUX-PLAFONDS - PLÂTRERIE et de permettre aux entreprises consultées d'établir leur proposition, sans restriction, ni réserve, pour :

- FRANCE TRAVAIL - AUCH A Saint Bertranet 32000 AUCH

Les études de conception et les travaux d'exécution des ouvrages du présent lot sont à réaliser selon les règles de l'Art et les textes en vigueur au jour de la soumission et notamment le recueil des D.T.U pour les numéros :

- 20.1 - Ouvrages en maçonnerie de petits éléments : parois, murs
- 20.13 - Cloisons en maçonnerie de petits éléments
- 25.1 - Enduits intérieurs en plâtre
- 25.31 Ouvrages en carreaux de plâtre
- 25.41 Ouvrages en plaques en plâtre - Plaques à faces cartonnées
- 25.42 Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwiches - Plaques de parement en plâtre et isolant
- 35.1 Cloisons démontables
- 45.10 Isolation des combles par panneaux ou rouleaux en laines minérales manufacturées
- 45.2 Isolation thermique des circuits, appareils et accessoires de -80°C à +650°C
- 58.1 Plafonds suspendus
- et - Cahiers des charges spéciaux les concernant.

Les règles de calcul D.T.U :

- NF P52-612/CN Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Méthode de calcul des déperditions calorifiques de base - Complément national à la norme NF EN 12831

Les normes françaises diverses concernant la plâtrerie, ainsi que :

- NF EN 1991-1-1 - Base de calcul des constructions, charges d'exploitation des bâtiments et surcharges
- NF X 10 011 - Résistance des matériaux et essais mécaniques.

L'entreprise ne saurait se prévaloir de l'absence de référence à un texte réglementaire pour prétendre s'y soustraire. Si au cours des travaux de nouveaux règlements ou normes entraînent en vigueur, le titulaire du présent lot est tenu d'en référer par écrit au maître d'Ouvrage.

10B.1.2 Spécifications particulières à ce lot

Percements - réservations - nettoyages

L'entrepreneur doit la réservation dans les cloisons, contre-cloisons, ou plafonds faisant partie de ses prestations, les trappes ou percement nécessaires, pendant sa présence et à titre onéreux, demandés par les autres corps d'état en temps opportun.

Si ces percements s'avéraient aux yeux de l'entrepreneur, importants et susceptibles d'entraîner une incidence sur la stabilité de ses ouvrages, l'architecte en serait tenu informé.

Les rebouchages par bourrage ou enduit au plâtre seront le fait de l'entrepreneur de ce lot.

Font également partie de ses prestations :

- Les traçages avant montage des diverses prestations,
- Les découpes dans les faux-plafonds pour appareils divers, bouches, etc.. à encastrer,
- Les renforts pour la pose d'éléments lourds sur les cloisons légères dont corps de chauffe, lavabo, meuble de cuisine etc.
- Les renforts pour la pose d'éléments lourds en plafond type brasseurs d'air, luminaires, etc...
- Tous les renforcements des suspentes par des éléments d'entretoises. Prévoir dans tous les cas, les notes de calculs justificatives.

...Suite de "Percements - réservations - nettoyages L'entrepren..."

Il doit également le nettoyage des lieux, effacement des taches de plâtre sur tout support et enlèvement complet des déchets de matériaux et d'emballage de son corps d'état.

10B.1.3 Coordination avec les corps d'état

Les travaux de ce corps d'état seront exécutés en étroite liaison avec les autres entreprises et notamment de maçonnerie, de menuiserie, de plomberie et d'électricité, et plus particulièrement en ce qui concerne les réservations pour canalisations diverses.

S'il n'y avait pas bonne concordance entre les plans et l'ouvrage, il en tiendrait au courant l'architecte et demanderait à ce dernier, l'inscription en P.V.

10B.2 PLAFONDS

10B.2.1 Plafonds en plaque de plâtre sur ossature métallique

Les plafonds seront réalisés en plaque de plâtre sur ossature métallique en acier galvanisé adapté au chantier.

L'écart de niveau avec le plan de référence sera inférieur à 3 mm par mètre, sans dépasser 2 cm.

La planéité sera telle qu'une règle de 2.00 m promenée en tous sens ne fera pas apparaître d'écart supérieur à 5 mm.

Réalisation d'une bande continue à la colle en tête des plaques de doublage sous les plafonds afin d'interrompre la lame d'air.

10B.2.1 1 • Relevés en plaque de plâtre sur ossature

Mise en place de relevés en plaque de plâtre de 13mm sur une ossature métallique galvanisée non apparente.

Compris profil de finition de type cornière alu laqué, couleur au choix de l'architecte.

Localisation :

- Au droit du désenfumage de l'escalier.

- RDC : Au droit le cage d'escalier (jonction trémie / faux-plafond)

- Suivant plans.

10B.2.2 Plafonds en fibre de roche sur ossature

Sur une ossature métallique composée de profilés spéciaux (porteurs, entretoises, cornières de rives, suspentes) sera mise en place des dalles démontables.

L'ossature respectera les normes d'écart et de pose préconisées par le fabricant.

L'écart de niveau avec le plan de référence sera inférieur à 3 mm par mètre, sans dépasser 2 cm.

La planéité sera telle qu'une règle de 2 m promenée en tous sens ne fera pas apparaître d'écart supérieur à 5 mm.

La mise en oeuvre sera conforme au DTU 58.1.

10B.2.2 1 • Faux plafond fibre de roche avec bord E15

Fourniture et pose de plafonds suspendus acoustiques démontables en laine de roche de forte densité de type EKLA 43dB de chez ROCKFON ou équivalent sur ossature métallique.

Ossature de type bord E15 (décaissé) posé sur ossature CMC System T15 A, Matt White 11

Dimensions des dalles : 600*600

Épaisseur minimum : 40 mm.

Type de bords : E15

Poids des dalles : 2,8 kg/m2

La dalle sera pourvue d'un voile de verre blanc et lisse sur face apparente et d'un contre-voile au dos.

Coefficient absorption acoustique minimum α_w : 0.80

Isolation phonique latérale minimum: $D_{n,f,w}$: 43 dB

Réaction au feu minimum : A2

Réflexion à la lumière : 87%

Emission de CO2 (selon fiches FDES) : 4.61 kgs CO2/m2

COV : A+

Le produit est entièrement recyclable et contient 36% de matière recyclée dans sa fabrication.

Certification Cradle to Cradle Silver et Label M1 Indoor Climate

Résistance à l'humidité : Ekla est stable au niveau dimensionnel même dans des conditions d'humidité allant jusqu'à

...Suite de "10B.2.2 1 Faux plafond fibre de roche avec bord E15..."

100%. Il peut être mis en oeuvre dans des conditions de température de 0° C à 40° C. Aucune acclimatation n'est nécessaire. Ekla a été testé 1/C/0N selon la norme NF EN 13964.

Entretien : La surface peut être aspirée à l'aide d'une brosse souple.

Le produit disposera d'une Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (F.D.E.S.)

Ou complexe équivalent.

NOTA : Prévoir a fourniture d'un carton complet au moment de la livraison (à stocker dans le local rangement)

Localisation :

- RDC : L'ensemble des pièces **sauf** dans les sanitaires privatifs et public, local ménage, local info et local rangement.

- R+1 : L'ensemble des pièces **sauf** dans les sanitaires privatifs et vestiaires et local rangement.